

Perpignan, le 21 novembre 2011

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Renforcement des contrôles de sécurité routière durant les fêtes de fin d'année

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les fêtes de fin d'année se caractérisent par de très importants flux de circulation dans des conditions climatiques souvent dégradées.

Pour réduire l'insécurité routière, des contrôles spécifiques seront organisés durant cette période par les forces de police et de gendarmerie pour lutter contre les comportements accidentogènes. Les membres du corps préfectoral présents sur les lieux de contrôle procéderont, le cas échéant, à la signature immédiate d'arrêtés de rétention du permis de conduire.

– **multiplication des contrôles d'alcoolémie : l'alcool et la conduite sont incompatibles**

La conduite sous l'emprise de l'alcool est en cause dans au moins 1/3 des accidents mortels : elle met en péril sa propre sécurité comme celle des autres.

Ne laissez pas quelqu'un qui a bu prendre le volant.

Pour mesurer votre taux d'alcool, ayez le réflexe « éthylotest » !

– **intensification des contrôles spécifiques comportementaux : la vitesse est la fois cause et aggravation d'accident**

Près d'un accident sur cinq est attribuable à un dépassement des limitations de vitesse.

**Les fêtes de fin d'année ne doivent pas être endeuillées par des accidents aux conséquences tragiques.**

**Les accidents de la route ne sont pas une fatalité.**

Contact presse :

Bureau de la communication interministérielle

Christine Petit

Tel ; 04 68 51 65 30